

ANNEXE 1 – Volet 1 : Priorités par Filière pour 2019

A – Filière Fruits et Légumes et cultures spécialisées

Filière Fruits et Légumes Frais

Priorité 1 : Augmenter l'efficacité des entreprises de la filière dans un contexte de forte compétition européenne et mondiale, tous modes de production confondus

- Lever les verrous techniques au développement des alternatives à la disparition des produits phyto
- Disposer d'un matériel végétal performant et d'intérêt pour la filière (1)
- Adapter les itinéraires techniques
- Optimiser le post récolte tout en conservant la qualité
- Promouvoir la mécanisation /automatisation

Priorité 2 : Sécuriser les consommateurs et répondre aux attentes sociétales

- Maîtriser les contaminants et leur évolution
- Elaborer de nouvelles technologies d'identification et de traçabilité
- Diminuer les externalités négatives de la filière et en renforcer les aménités

Priorité 3 : Développer la consommation des F&L ou leur valeur

- Connaître les déterminants de la consommation des FL/ l'accroissement de la valeur ajoutée (les ressorts de la consommation, qualités spécifiques et étude technique des produits segmentés...)
- Qualifier et mesurer la qualité (nutritionnelle, organoleptique, sociétale) c'est-à-dire : Valeur santé + connaissance de la variabilité qualitative des produits pour créer et préserver de la valeur (ex études sur composition nutritionnelle et variabilité selon les variétés et itinéraires en culture et en commercialisation...)
- Diversifier l'offre en proposant de nouvelles présentations adaptées à l'évolution des modes de consommation et des produits adaptés aux différents circuits de commercialisation (ex d'études et recherche sur les produits de fraîche découpe avec mise au point des itinéraires, nouvelles présentations/emballages et adaptation technique future de l'offre aux nouvelles questions logistiques liées à l'e-commerce...)

Filière pomme de terre

Priorité n°1 : augmenter l'efficacité des entreprises de la filière pour répondre aux demandes sociétales (qualité, environnement...) et à l'enjeu sanitaire avec un optimum économique dans le contexte de forte compétition

- Recherche de solutions alternatives de production et de stockage
- Développement des nouvelles technologies (capteurs, détection...)
- Optimiser le post-récolte (manipulation, conservation, conditions de stockage, énergie, évaluation qualité...)
- Adapter les itinéraires techniques
- Disposer d'un matériel végétal performant (évaluation continuum post inscription, phénotypage, génotypage...)

Priorité n°2 : développer la consommation de pomme de terre (toutes formes)

- Qualifier et mesurer la qualité (nutritionnelle, organoleptique...)
- Diversifier l'offre produit
- Mise au point de process de mise en œuvre

Filière truffe

Priorité n°1 : Accroître et régulariser la production par amélioration des « rendements » et extension des superficies

- Amélioration ou élaboration des itinéraires techniques innovants (pour les principales espèces de Tuber) y compris sexualité, apport de spores, nutrition, ...
- Gestion de l'arbre support et des plantes compagnes, qualité des plants truffiers
- Optimisation des conditions et des modalités de plantation

Priorité n°2 : Adapter les modes de production aux conditions climatiques et anticiper les changements globaux prévisibles

- Gestion raisonnée de l'eau
- Evolution des pratiques pour une protection des truffes vis à vis des aléas (chaleur, sécheresse, gel)
- Adaptation des espèces végétales associées

Priorité n°3 : Améliorer la maîtrise des qualités organoleptiques et physiques au champ et post récolte en frais et en transformé

- Qualifier la maturité organoleptique (indicateurs objectifs, cinétique d'évolution, ...)
- Evaluation de la maturité des truffes (analyses microscopiques)
- Technologies de conservation post récolte
- Optimiser le post-récolte jusqu'au consommateur
- Produits dérivés des truffes

Priorité n°4 : Renforcer la valorisation des territoires par la trufficulture

- Valorisation des paysages et de la biodiversité associée
- Conservation et gestion de sites naturels remarquables y compris réhabilitation d'anciennes truffières

Filière Fruits et Légumes destinés à la Transformation

Priorité n°1 :

- Rechercher des solutions pour combler les usages laissés vides ou mal pourvus
- Développer des technologies, des méthodes alternatives de lutte permettant une réduction du recours aux intrants de synthèse (Protection des plantes, Fertilisants) répondant aux principes de l'agroécologie
- Caractériser, améliorer et adapter le matériel végétal, la qualité technologique et sanitaire des produits agricoles, aux besoins des industries de transformation et répondant aux attentes sociétales. (Zéro résidus, adventices toxiques et allergènes, mieux répondre aux besoins industriels) (1)
- Créer et diffuser des outils collectifs d'évaluation pour répondre aux enjeux sociétaux
- Accroître la capacité de pilotage stratégique de leur exploitation par les agriculteurs

Priorité n°2 :

- Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique (Energie, autres ressources, eau)
- Faire évoluer les systèmes de production
- Promouvoir des systèmes adaptés au changement climatique

Filière Tabac

Priorité : Développer les modes de production tabac ciblant l'objectif filière d'une mutation vers l'affranchissement de la dépendance aux produits phyto sanitaires, tout en répondant aux nouvelles exigences de marché et en préservant la rentabilité économique pour le producteur. Cet objectif sera poursuivi en actionnant l'ensemble des leviers techniques envisageables (Bio contrôle, sélection variétale, Agronomie et agro écologie)

Filière apicole

Priorité n°1 : Développer le cheptel apicole.

- Etudier les causes de pertes, d'affaiblissement et d'anomalie de comportement de cheptel :
 - o élaborer une méthodologie de recueil des données et organiser une base de données des résultats de contrôles et de mesures de résidus de pesticides dans les colonies d'abeille,
 - o développer une approche multifactorielle des troubles des colonies d'abeilles.
- Limiter les causes de pertes, d'affaiblissement et d'anomalie de comportement de cheptel : faire évoluer les traitements de lutte contre les dangers sanitaires, notamment la varrose, et contribuer à l'élaboration des plans de lutte sanitaire nationaux et régionaux
- Favoriser le maintien et le développement du cheptel :
 - o améliorer les ressources alimentaires des abeilles.
 - o expérimenter des principes de conduite de cheptels (environnement de la colonie, pratiques apicoles).

Priorité n° 2 : Identifier et valoriser les produits de la ruche

- Améliorer la connaissance de la composition des miels,
- Elaborer des outils de lutte contre l'adultération.

B - Filière viticole et cidricole

Filière Viticole

Priorité 1 : En vue de la transition écologique : réduction de la dépendance aux produits phytosanitaires, développement de solutions alternatives aux produits phytosanitaires et biocontrôle

- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires par le développement des systèmes de pulvérisation innovants
- Réduction des herbicides par le développement des stratégies d'enherbement non concurrentiel et la robotisation
- Développement et généralisation des outils d'évaluation des risques sanitaires au vignoble
- Evaluation et tests à grande échelle de solutions de biocontrôle susceptibles d'être d'intérêt pour le contrôle des bioagresseurs

Priorité 2 : Sélection de variétés répondant aux nouvelles demandes sociétales et adaptées au changement climatique

- Evaluation et caractérisation du comportement des variétés et des porte-greffes en réponse aux principaux enjeux de la filière : résistance aux maladies, tolérance à la contrainte hydrique, adaptation au changement climatique (1)

Priorité 3 : Itinéraires de production compétitifs et durables adaptés au changement climatique et/ou aux marchés

Filière Cidre

Priorité n°1 :

- Optimisation de la qualité des produits
 - o Compréhension et maîtrise de la qualité organoleptique des produits cidricoles
 - o Qualité au regard des attentes sanitaires et environnementales (éco-conception des procédés, réduction des risques sanitaires, réduction de l'usage des intrants en transformation)
- Innovation produits et valorisation
 - o Innovation pour élargir l'espace sensoriel des produits (jus, cidres)
 - o Recherche de nouvelles voies de valorisation de la pomme à cidre et de ses co-produits

Priorité n°2 :

- Sélection de variétés dans un objectif de durabilité économique (compétitivité, qualité des produits, adaptation au marché) et environnementale (réduction des intrants) (1)
- Itinéraires de production compétitifs et durables
 - o Développement de techniques et systèmes de vergers sur des principes agro-écologiques, en intégrant les besoins de l'aval
 - o Agriculture Biologique
 - o Productivité et régularité de production au verger

C - Filière Céréales y compris le riz:

Volet 1 - projets régionaux uniquement (semences et céréales grains du champ à la sortie organisme stockeur)

Priorité n°1 : Accroître la compétitivité ;

Sous priorité 1

- Maîtrise des rendements
- Amélioration de la qualité technologique et sanitaire ;
- Adaptation des produits aux marchés (traçabilité, sécurité sanitaire, valorisation des matières premières, attentes sociétales, exigences nutritionnelles, alimentation animale).

Sous priorité 2

- Amélioration des rendements.

Priorité n°2 : Développer des pratiques économiquement et écologiquement performantes

- Optimisation des intrants ;
- Gestion de l'eau ;
- Valorisation des potentialités des sols ;
- Economie d'énergie ;
- Maîtrise des bio-agresseurs ;
- Innovations technologiques ;
- Impact du climat et effet de serre sur le sol.

D - Filière Horticulture

National :

Priorité n°1 : Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant

- Comprendre les attentes des utilisateurs du végétal,
- Développer des produits et dispositifs répondant aux nouveaux marchés,
- Adapter et rechercher de nouveaux débouchés et de nouvelles gammes de végétaux répondant aux besoins des marchés (consommateurs + collectivités)
- Connaître le comportement des végétaux vis-à-vis des facteurs biotiques (maladies et ravageurs) et abiotiques

Priorité n°2 : Améliorer la performance des entreprises

- Développer la connaissance des interactions culture / milieu et les moyens de régulation de la pression en maladies ou ravageurs
- Disposer des moyens de contrôle et de protection contre les bioagresseurs adaptés aux usages de la filière et maîtriser les conditions d'application,
- Elaborer des systèmes de culture permettant d'améliorer la biodiversité, tout en assurant une rentabilité suffisante,
- Avoir des conduites de cultures économes en intrants : optimiser la gestion de l'eau et des pratiques fertilisantes, réduire la consommation d'énergie...

Priorité n°3 : Améliorer la qualité des produits

- Déterminer les étapes sensibles pour le maintien de la qualité des produits tout au long de la filière et lever les points critiques
- Optimiser le post-récolte tout en maintenant la qualité

Régional :

Priorité n°1 : Améliorer la performance des entreprises

- Développer la connaissance des interactions culture / milieu et les moyens de régulation de la pression en maladies ou ravageurs
- Disposer des moyens de contrôle et de protection contre les bioagresseurs adaptés aux usages de la filière et maîtriser les conditions d'application,
- Elaborer des systèmes de culture permettant d'améliorer la biodiversité, tout en assurant une rentabilité suffisante,
- Avoir des conduites de cultures économes en intrants : optimiser la gestion de l'eau et des pratiques fertilisantes, réduire la consommation d'énergie...

Priorité n°2 : Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant

- Comprendre les attentes des utilisateurs du végétal,
- Développer des produits et dispositifs répondant aux nouveaux marchés,
- Adapter et rechercher de nouveaux débouchés et de nouvelles gammes de végétaux répondant aux besoins des marchés (consommateurs + collectivités)
- Connaître le comportement des végétaux vis-à-vis des facteurs biotiques (maladies et ravageurs) et abiotiques

Priorité n°3 : Améliorer la qualité des produits

- Déterminer les étapes sensibles pour le maintien de la qualité des produits tout au long de la filière et lever les points critiques
- Optimiser le post-récolte tout en maintenant la qualité

E - Filières protéagineux, fourrages séchés et Cultures textiles et filière Oléagineux (y compris oléiculture)

Priorité n°1 : Accroître pour les agriculteurs l'attractivité des cultures de protéagineux, fourrages séchés et cultures textiles :

- Maîtrise des rendements,
- Amélioration de la qualité technologique et sanitaire,
- Optimisation des itinéraires techniques,
- Identifier et lever les freins des cultivateurs pour développer ces cultures.

Priorité n°2 : Développer des pratiques et des filières économiquement et écologiquement performantes :

- Optimisation des apports d'engrais et de produits phytosanitaires,
- Valoriser l'association et la rotation des cultures,
- Innovations agronomiques,
- Lutte et maîtrise des bio-agresseurs,
- Traçabilité et sécurité sanitaire,
- Innovation énergétique globale.

Priorité n°3 : Développer les débouchés existants et trouver de nouvelles valorisations :

- Adaptation des produits agricoles aux marchés (valorisation des matières premières, attentes sociétales, exigences nutritionnelles, alimentation animale, débouchés non alimentaires...).

F – Filière Plantes à parfum aromatiques et médicinales

Priorité n°1 : Maîtriser les aléas de production :

- Disposer d'un matériel végétal caractérisé, de qualité, productif, résistant ou tolérant aux stress biotiques ou abiotiques et en assurer la traçabilité et l'authenticité ;
- Améliorer la qualité des produits notamment en réponse aux besoins de l'aval (teneur en HE, en molécule cible, ...)
- Adapter les itinéraires techniques et recherche d'itinéraires alternatifs, notamment ceux permettant d'associer la performance environnementale aux performances économiques et sociales ;
- Définition d'itinéraires pour de nouvelles productions de PPAM pour les producteurs fortement impactés par le dépérissement cherchant à se diversifier ;
- Etablissement de solutions de lutte contre les ravageurs et enherbement des cultures, y compris la disponibilité en produits phytosanitaires (homologation) ;
- Amélioration, optimisation des techniques de production BIO ;
- Innovations et améliorations des matériels de production, récolte et transformation de PPAM, collecte et analyse de données visant l'optimisation des performances

Priorité n°2 : Développer la production et la commercialisation en améliorant l'efficacité des entreprises :

- Recherche de nouveaux usages (valorisation des actifs naturels végétaux dans les compléments alimentaires, en protection des cultures, en élevage avec l'alimentation animale et l'aroma-phytothérapie vétérinaire, dans les process de vinification, de désinfection des matériels et bâtiments...) et de nouveaux produits ;
- Mise en place de produits identifiants (BIO, AOP, IGP, « authentique, gammes locales ») ;
- Recherche et développement sur la réduction des coûts, l'augmentation des rendements ;
- Acquisition de références techniques.

G – Filière Sucre

Priorité n°1 : Optimiser les pratiques agricoles

- Développer / généraliser / améliorer le pilotage de la fertilisation et des traitements phytosanitaires
- Expérimenter / réintroduire le désherbage mécanique / les auxiliaires de la culture

Priorité n°2 : Améliorer la qualité des semences

- Améliorer la qualité de la multiplication des semences

Priorité n° 3 : Allonger la durée de campagne des sucreries

- Améliorer les conditions de stockage au champ (paillage, bâchage...)

Priorité n°4 : Optimiser la qualité des betteraves livrées (tare terre, déchets...)

- Améliorer la qualité de de la betterave arrachée
- Améliorer la qualité de l'arrachage

H - Filières Viandes (Viandes Blanches et Viandes de Ruminants) et Œufs

Filière Porc

Priorité 1

- Maitrise sanitaire des élevages (dont antibiorésistance, biosécurité...)
- Performance économique et environnementale des élevages
 - o Autonomie protéique et alimentaire des élevages
 - o Gestion des effluents et autres déchets
 - o Diminution de la consommation d'eau et d'énergie
 - o Réduction des impacts climatiques (GES, stockage du carbone ...)
 - o Efficacité alimentaire, reproduction, automatisation
- Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés (2)
- Qualité technologique des viandes et des produits carnés (2)

Priorité 2

- Bien- être et protection animale (en élevage et en abattoir)
- Génétique et sélection animale
- Valorisation des coproduits et déchets
- Qualité organoleptique et nutritionnelle des viandes et des produits carnés (2)
- Développement de nouveaux produits et adaptation aux marchés (2)
 - o Santé humaine (santé publique et diététique)
 - o Segmentation des marchés et valeur ajoutée

Priorité 3

- Traçabilité et normalisation

Filière Ruminants

Priorité 1

- Maitrise sanitaire des élevages (dont antibiorésistance, biosécurité...)
- Performance économique et environnementale des élevages
 - o Autonomie protéique et alimentaire des élevages
 - o Gestion des effluents et autres déchets
 - o Diminution de la consommation d'eau et d'énergie
 - o Réduction des impacts climatiques (GES, stockage du carbone ...)

- Efficacité alimentaire, reproduction, automatisation
- Protection animale en abattoir
- Bien- être en élevage
- Valorisation des coproduits et déchets (2)
- Qualité organoleptique et nutritionnelle des viandes et des produits carnés (2)
- Qualité technologique des viandes et des produits carnés (2)
- Développement de nouveaux produits et adaptation aux marchés (2)
 - Santé humaine (santé publique et diététique)
 - Segmentation des marchés et valeur ajoutée

Priorité 2

- Génétique et sélection animale
- Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés (2)

Priorité 3

- Traçabilité et normalisation

Filière Volailles - Lapin

Priorité 1

- Maîtrise sanitaire des élevages (antibiorésistance, biosécurité...)
- Bien- être et protection animale (en élevage et en abattoir)
- Qualité organoleptique et nutritionnelle des viandes, des produits carnés, des œufs et des ovoproduits (2)
- Santé et sécurité au travail
- Performance économique et environnementale des élevages
 - Autonomie protéique et alimentaire des élevages
 - Efficacité alimentaire, reproduction, automatisation
 - Gestion des effluents et autres déchets
 - Diminution de la consommation d'eau et d'énergie
 - Réduction des impacts climatiques (GES ...)

Priorité 2

- Valorisation des coproduits et déchets
- Qualité technologique des viandes, des produits carnés, des œufs et des ovoproduits (2)
- Qualité sanitaire des viandes, des produits carnés, des œufs et des ovoproduits (2)

Priorité 3

- Génétique et sélection animale
- Développement de nouveaux produits et adaptation aux marchés (2)
 - Santé humaine (santé publique et diététique)
 - Segmentation des marchés et valeur ajoutée
- Traçabilité et normalisation

I - Filières Laitières

Priorité 1

- Techniques et conduite d'élevage (alimentation, reproduction, automatisation,...) pour la performance économique des élevages
- Performance environnementale des entreprises (amont et aval) :
 - Autonomie protéique et alimentaire des élevages
 - Diminution des effluents et autres rejets d'élevage
 - Valorisation des coproduits et déchets
 - Diminution de la consommation d'eau et d'énergie
 - Réduction des impacts climatiques (GES,...)
- Qualité sanitaire du lait et des produits laitiers et Maîtrise sanitaire des élevages

- Bien-être animal

Priorité 2

- Adaptation de la production laitière et des produits laitiers aux marchés et aux demandes du consommateur :
 - o Santé humaine (santé publique et diététique)
 - o Développement de nouveaux produits (segmentation du marché et création de valeur ajoutée)
- Qualité organoleptique et technologique du lait et des produits laitiers (y compris outils de mesure de cette qualité)

Priorité 3

- Génétique et sélection animale
- Traçabilité, normalisation

(1) Dans les filières végétales, les projets relatifs au matériel végétal sont éligibles si leur objet concerne :

- l'évaluation et la caractérisation du comportement des variétés et espèces y compris portes greffes ;
- la conservation des variétés ;
- la mise au point d'outils pour la génomique
- l'innovation variétale à condition que le projet soit au bénéfice collectif professionnel et porté par un organisme qualifié par l'état et permette de pallier aux défaillances sur la création variétale dans la filière.

Toutefois, pour les deux derniers points, l'absence de doublon et l'articulation avec les projets déposés dans le cadre de l'appel à projets « Semences et sélection végétale » lancé par la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) seront vérifiées avec l'appui du Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS).

(2) Les projets relatifs à ces thématiques doivent concerner des actions centrées sur l'adaptation des matières premières à la transformation, en établissant un lien entre les qualités des matières premières et les caractéristiques sanitaires, technologiques ou organoleptiques des produits finaux.